

FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

QUARTIER DE DUBERGER – LES SAULES

DISTRICT LES SAULES

**ZONE VISÉE :
22118Ip**

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 4

RESPONSABLE : NATHALIE COURNOYER

Fiche n°1

N° SDORU 2018-02-018

VERSION DU 2018-04-10

DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

LA ZONE 22118IP EST SITUÉE AU NORD DU CHEMIN DE FER DU CN, À L'EST DES RUES SÉVIGNY ET JOINVILLE, À L'OUEST DE L'AUTOROUTE HENRI-IV ET AU SUD DU BOULEVARD WILFRID-HAMEL.

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- x Autre modification
- Plan de participation publique

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le propriétaire du lot 1 898 267 situé aux abords de la rue du Binôme, dans l'Arrondissement Des Rivières, demande l'exclusion de celui-ci des zones inondables de la rivière Lorette afin de le rendre constructible. Le lot est actuellement vacant et serait destiné à un usage industriel, celui-ci étant localisé dans le Parc technologique du Québec métropolitain.

Un relevé d'arpentage et le rapport réalisés en 2016 par un membre de l'Ordre des arpenteurs-géomètres démontrent que le terrain est au-dessus des cotes de récurrence d'inondation (0-20 ans et 20-100 ans) de la réglementation à l'égard du secteur en aval de la rivière Lorette. Un relevé d'arpentage est plus précis que la cartographie des plaines inondables des tronçons de rivières désignées officiellement en vertu de la Convention Canada-Québec relativement à la cartographie, à la protection des plaines inondables et au développement durable des ressources en eau dans les années 1990.

Le rapport démontre également, avec analyse à l'appui, qu'il n'y a pas eu de déblais ou remblais modifiant l'altitude du terrain depuis l'année 2000, soit l'année où la cartographie des zones inondables a été intégrée au Schéma d'aménagement actuellement en vigueur. Ainsi, cette partie de territoire n'est pas dans les faits en zone inondable, puisque des modifications topographiques y ont été légalement effectuées. Ces modifications ont été effectuées avant l'entrée en vigueur, en juin 2000, des dispositions du Schéma d'aménagement relatives aux zones inondables et des modifications à la réglementation de zonage de l'ancienne Ville de Québec, mettant en œuvre les exigences du schéma en cette matière.

Le Règlement de l'Agglomération modifiant le Règlement sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables relativement au retrait du lot numéro 1 898 267 du cadastre du Québec des zones inondables, R.A.V.Q. 1157 a été adopté.

Un amendement au Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (Règlement numéro 207) était également requis afin de procéder au retrait de ce lot des zones inondables. Cet amendement a été traité dans un processus simultané au projet de Règlement R.A.V.Q. 1156.

Le dossier a été soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour consultation préalable avant d'amorcer le processus d'amendement. Un accord de principe a été obtenu auprès du ministère sur l'opportunité de modifier le Règlement sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables à l'égard de ce dossier.

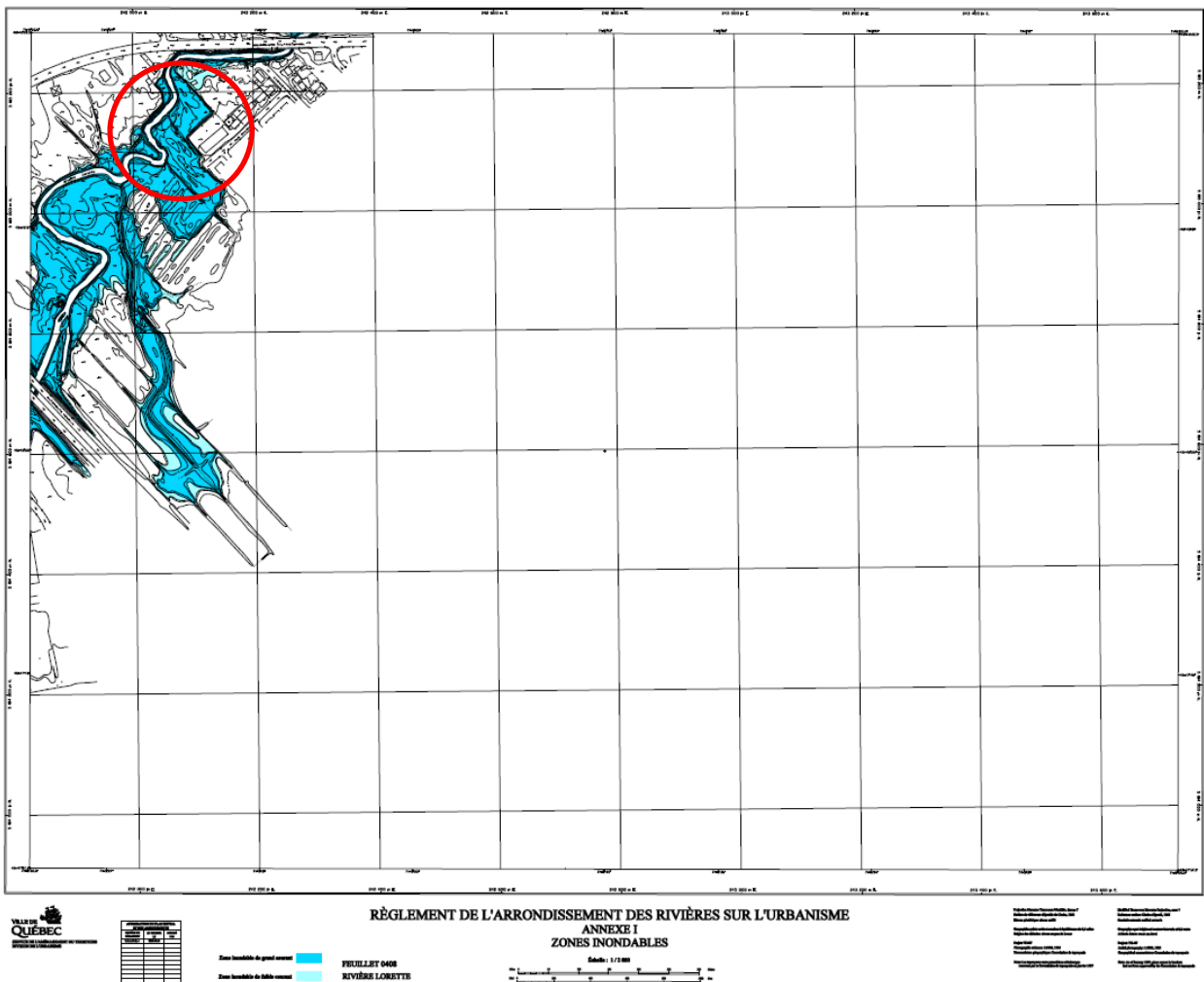
La dernière étape de ce processus consiste à modifier le Règlement de l'Arrondissement Des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 4, afin de modifier la cartographie des zones inondables à l'annexe I.

MODIFICATION PROPOSÉE

Remplacer le feuillet 0408 de l'annexe I par le nouveau feuillet 0408-1.

ANNEXE

Feuillet présentement en vigueur



Feuillet après modification de la zone inondable

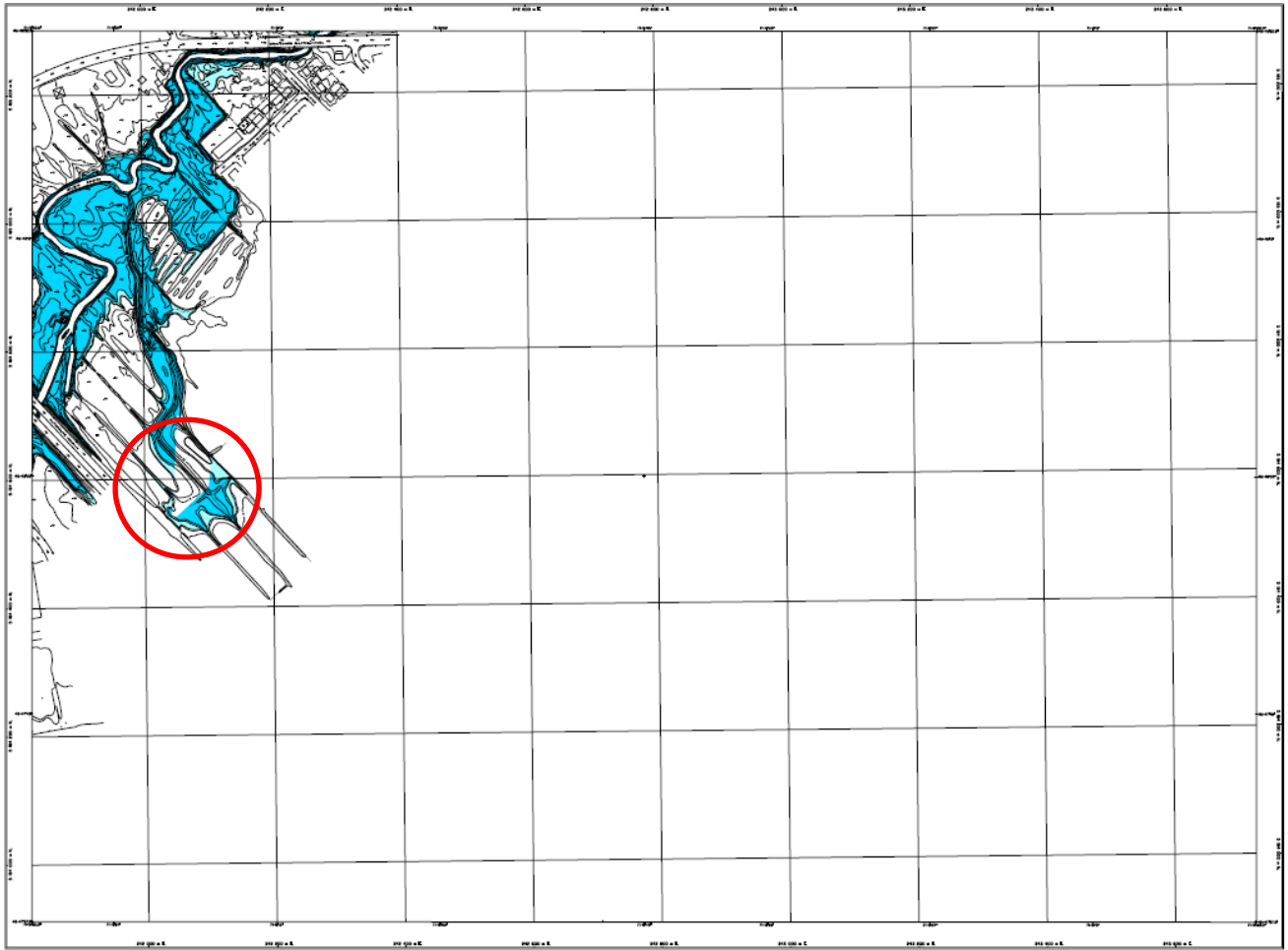


Schéma d'aménagement
Zones à risque d'inondation
Carte annexe J Feuillet 0408-1

Règlement no : R.A.V.Q.1156
Adopté le :
Entrée en vigueur le :
Zone Inondable de grand courant (240 ans)
Zone Inondable de faible courant (20-100 ans)



QUÉBEC RIVIÈRE LORETTE
Échelle 1:50 000

PROJETÉ
Système de coordonnées UTM
Zone 18N
Datum : NAD 83
Unité : Mètre

PROJECTION
Système de coordonnées UTM
Zone 18N
Datum : NAD 83
Unité : Mètre

QUÉBEC RIVIÈRE LORETTE
ZL 14-020-0408-1

ZL 14-020-0408-1